

HONORAIRES VENTE

L'Adresse Cœur de Ville Noisy le Grand - l'Adresse Cœur de Ville Champs sur Marne

Méthode de calcul : Nos honoraires s'appliquent en sus du prix Net Vendeur
(prix demandé par le propriétaire) selon tranches définies ci-dessous.

Profitez frais de services réduits & simplifiés, basés sur votre prix net vendeur !

FORFAIT 1

<i>Votre prix net vendeur</i>	Frais TTC
Jusqu'à 50 000€	3 000 €
De 50 000€ à 99 000€	9 000 €

FORFAIT 2

<i>Votre prix net vendeur</i>	<i>% de ce prix</i>	ajoutez y un prix unique
100 000€ > 199 000€	3.2%	+ 6000 € TTC
200 000€ > 299 000€	3.4%	
300 000€ > 399 000€	3.6%	
400 000€ > 499 000€	3.8%	
500 000€ et plus	4%	

Frais de rédaction d'acte 1 500 €

EN CAS DE DELEGATION DE MANDAT PAR UN CONFRERE, LE MONTANT DE HONORAIRES APPLIQUES EST CELUI DU MANDATAIRE PRINCIPAL.

BAREME DES HONORAIRES MIS A JOUR LE 01/01/2023

SARL SYNERGIE IMMOBILIER – AU CAPITAL DE 100 000€ ; 411 261 407 RCS MEAUX / CARTE CPI 9301 2018 000 034 356 / GARANT : GALIAN



HONORAIRES LOCATION : Habitation (nue ou meublée) soumise à la loi du 06/07/1989 (Tarifs plafonds du décret 2014-890 du 01/08/2014)

Liste nationale des communes concernées par les zones tendues et très tendues disponible sur www.legifrance.gouv.fr, Zone tendue :

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	10 €/m ²	10 €/m ²
Etat des lieux d'entrée	3 €/m ²	3 €/m ²
Forfait entremise négociation	300 €	
Etat des lieux de sortie Fin Gestion	150 €	

HONORAIRES GÉRANCE (contrats signés après le 01/01/2022) : % Calculé sur la base du quittancement (hors dépôt de garantie)

OPTIONS	% HT	%TTC	*Avec Assurance Loyer Impayé
BASIC ▪ Gestion administrative, comptable	5 %	6 %	8.50 % TTC
SERENITE ▪ Gestion administrative, comptable ▪ Règlement des charges et factures ▪ Pré-déclaration fiscale	5.67 %	6.80 %	9.30 % TTC

*GALIAN - Assurance VERSALIS SOLUTIONS : 2.50 % TTC	Garantie	Durée
<input checked="" type="checkbox"/> Loyers impayés	80.000 €	Illimitée
<input checked="" type="checkbox"/> Détériorations immobilières	8.000 € HT	Illimitée
<input checked="" type="checkbox"/> Protection Juridique	5.000 € TTC	Par litige et par année d'assurance

Option Vacance Locative 2% TTC	Garantie 80% du dernier loyer	Durée 2 mois	Franchise 1 mois
---------------------------------------	--------------------------------------	---------------------	-------------------------

Prestations particulières :
<ul style="list-style-type: none"> • Baux Local commercial, professionnel : 2 mois de loyer charges comprise HT • Baux Hors loi de 1989 : 1 mois de loyer hors charges • Constitution dossier contentieux (sauf si option souscrite) : 250 € TTC à la charge du mandant. • Assurance (Co) Propriétaire Non Occupant : sur devis

EN CAS DE DELEGATION DE MANDAT PAR UN CONFRERE, LE MONTANT DE HONORAIRES APPLIQUES EST CELUI DU MANDATAIRE PRINCIPAL.

BAREME DES HONORAIRES MIS A JOUR LE 01/01/2023

SARL SYNERGIE IMMOBILIER – AU CAPITAL DE 100 000€ ; 411 261 407 RCS MEAUX / CARTE CPI 9301 2018 000 034 356 / GARANT : GALIAN

